



ÉMERAINVILLE

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Torcy

Préfecture de Melun

12, rue des Saints-Pères
77000 MELUN

Emerainville, le 10 juin 2025

Nos Réf : SERVICE TECHNIQUE AK/LP/FB/CG

Lettre recommandée avec AR

☎ 01 60 05 99 71

Courriel : technique@mairie-emerainville.fr

Objet : Opération N°23 E 77 C-Aménagement de la RN 104

Monsieur Le Préfet,

Je sollicite auprès de vos services une nouvelle étude concernant le mur anti-bruit installé en 2012 dans le cadre de l'élargissement à 2x3 voies entre la A4 et la RN4 RD 361/RD, 128 boulevard de Beaubourg (opération N°23 E 77 C).

En effet, celui-ci n'a jamais permis d'obtenir un niveau sonore satisfaisant pour nos administrés résidant en limite de cet axe.

Cette nuisance a fait l'objet de nombreux courriers de la part de la municipalité et de l'association des riverains aux services de la DRiF (toujours restés sans réponses) afin d'alerter sur cet ouvrage (mur en Gabion) qui ne semble pas tenir toutes ses promesses pour réduire le niveau sonore occasionné par la RN104 à hauteur de la ville d'Emerainville.

Je m'interroge également sur le fait que la commune voisine, Pontault-Combault qui est limitrophe de l'axe RN104, ne bénéficie pas du même ouvrage (bois et béton) et que ce dernier semble plus efficace contre la lutte des nuisances sonores.

La ville d'Emerainville a toujours lutté pour préserver son environnement sonore, déjà bien impacté par un réseau de transports limitrophe important (A4 – N104 – Voie ferrée et Aéroport).

Malgré des actions de préservation de notre environnement réalisées par la municipalité, nous subissons une urbanisation imposée de la part des services de l'État sur notre territoire considéré comme le dernier poumon vert de l'Est parisien.

Ce constat d'urbanisation non cohérent avec le réseau routier que nous dénonçons depuis plusieurs années a pour conséquence l'augmentation du flux de véhicules transitant sur notre commune afin d'éviter des axes saturés (A4 et N104).

Je souhaiterais que vos services contactent la Direction des services techniques au 01 60 33 27 04 ou par mail technique@mairie-emerainville.fr pour aborder cette affaire et réétudier l'ouvrage anti-bruit qui à ce jour, ne semble plus correspondre à la configuration du réseau actuel de la N104.

Dans l'attente d'une réponse de la part de vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain KELYOR



P.J : Dernier courrier envoyé à la DRiF (AR du 17 mars 2025)

